



## Procès-verbal de la REUNION du 22 mars 2026

### Séance d'installation du conseil municipal

L'an deux mil vingt six, le 22 mars à 9h00, le Conseil Municipal de la commune de CLAVEISOLLES, légalement convoqué, s'est réuni en mairie.

**Présents** : M. Dominique DESPRAS, Mme Séverine RENAUD, M. Sébastien LAVAL, Mme Anaïs DELHOMME, M. Thomas DUMONTET, Mme Alexandra GIRAUD, M. Paul MARTIN, Mme Madeleine CORNIER, M. Hervé RAMPON, Mme Anne ETIENNE, M. Benjamin DUMONTET, Mme Clémence CHARNAY, M. Kilian PEIGNAUD, Mme Elsa LAFRONTIERE, M. Joël DUMAIL.

Nombre de membres :  
En exercice : 15  
Présents : 15  
Exprimés : 15

Date de la convocation : 16 mars 2026

A été nommée secrétaire : Mme Clémence CHARNAY

#### . 1/ Installation du Conseil Municipal

La séance est ouverte sous la présidence de Dominique DESPRAS, maire sortant, qui a déclaré les membres du conseil municipal installés dans leur fonction.

#### . 2/ Election du Maire

Madeleine CORNIER, doyenne d'âge parmi les conseillers municipaux, préside la suite de la séance en vue de l'élection du Maire. Elle confirme que la condition de quorum est remplie.

Après avoir donné lecture des articles L2122-4 et L2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, elle invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection du Maire au scrutin secret.

Le conseil municipal a désigné 2 assesseurs : Alexandra GIRAUD et Joël DUMAIL.

Résultat du premier tour de scrutin :

<i>Nombre de votants</i>	15
<i>Nombre de suffrages déclarés nuls</i>	0
<i>Nombre de suffrages blancs</i>	01
<i>Nombre de suffrages exprimés</i>	14
<i>Majorité absolue</i>	08

Nom et prénom des candidats	Suffrages obtenus
DESPRAS Dominique	14

⇒ Ayant obtenu la majorité absolue au 1<sup>er</sup> tour, Mr Dominique Despras est élu Maire et reprend la présidence de l'assemblée.

#### . 3/ Détermination du nombre d'adjoints (DEL.11/2026)

Monsieur le Maire indique qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer le nombre d'adjoints. La commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints

correspondant à 30% de l'effectif légal du conseil municipal, soit 4 adjoints au maximum pour Claveisolles. Il rappelle qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de 3 adjoints.

⇒ **A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide de fixer le nombre d'adjoints à 3 (trois) pour la durée du présent mandat.**

#### **. 4/ Election des Adjoints**

Monsieur le Maire rappelle que les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal. Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Une seule liste est déposée.

Résultat du 1<sup>er</sup> tour de scrutin :

<i>Nombre de votants</i>	15
<i>Nombre de suffrages déclarés nuls</i>	0
<i>Nombre de suffrages blancs</i>	0
<i>Nombre de suffrages exprimés</i>	15
<i>Majorité absolue</i>	08

<b>Nom et prénom du candidat placé en tête de liste</b>	<b>Suffrages obtenus</b>
<b>LAVAL Sébastien</b>	<b>15</b>

⇒ **Ont été proclamés adjoints les candidats figurant sur la liste conduite par Sébastien LAVAL :**

<b>1<sup>er</sup> Adjoint</b>	<b>M. Sébastien LAVAL</b>
<b>2<sup>ème</sup> Adjoint</b>	<b>Mme Séverine RENAUD</b>
<b>3<sup>ème</sup> Adjoint</b>	<b>M. Thomas DUMONTET</b>

Monsieur le Maire informe que les fonctions déléguées aux adjoints seront les suivantes :

- 1<sup>er</sup> adjoint, Sébastien LAVAL : voirie, bois et forêt, urbanisme
- 2<sup>ème</sup> adjointe, Séverine RENAUD : affaires scolaires, solidarité, gestion des salles communales, finances, ressources humaines, environnement.
- 3<sup>ème</sup> adjoint, Thomas DUMONTET : bâtiments communaux, communication, lien avec les associations

#### **. 5/ Lecture de la Charte de l' élu local**

Séverine RENAUD procède à la lecture de la Charte de l' élu local dont un exemplaire est remis à tous les conseillers.

#### **. 6/ Fixation des indemnités de fonction du Maire et des Adjoints (DEL.12/2026)**

Monsieur le Maire indique que les indemnités de fonction sont régies par le Code Général des Collectivités Territoriales. Il ajoute que le montant des indemnités est fonction de la strate démographique et se calcule en appliquant un taux par rapport à l'indice brut terminal de la fonction publique :

### Barème des indemnités maximales

Population	Taux maxi (en % de l'IB 1027)	Montant de l'indemnité brute
500-999 habitants		
Maire	44.30 %	1 820.96 €
Adjoint	11.77 %	483.81 €

Monsieur le Maire et les Adjointes proposent de ne pas solliciter l'indemnité maximale et invitent le Conseil Municipal à se prononcer.

⇒ **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, fixe à compter du 23 mars 2026, les indemnités de fonction du Maire et des Adjointes comme suit :**

	Taux appliqué (en % de l'IB 1027)	Indemnité mensuelle brute
<b>Maire</b>	<b>37.67 %</b>	<b>1 548.43 €</b>
<b>Adjoint</b>	<b>10.01 %</b>	<b>411.46 €</b>

### . 7/ Conseillers communautaires (DEL.13/2026)

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les conseillers communautaires sont désignés dans l'ordre du tableau.

Monsieur le Maire informe que la Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien compte 70 conseillers communautaires dont 1 pour Claveisolles.

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL		
M.	DESPRAS Dominique	Maire
Mme	LAVAL Sébastien	1 <sup>er</sup> Adjoint
M.	RENAUD Séverine	2 <sup>ème</sup> Adjoint
Mme	DUMONTET Thomas	3 <sup>ème</sup> Adjoint
M.	CORNIER Madeleine	Conseiller
M.	MARTIN Paul	Conseiller
M.	RAMPON Hervé	Conseiller
M.	DUMAIL Joël	Conseiller
Mme	LAFRONTIERE Elsa	Conseiller
Mme	ETIENNE Anne	Conseiller
M.	DUMONTET Benjamin	Conseiller
Mme	DELHOMME Anaïs	Conseiller
Mme	GIRAUD Alexandra	Conseiller
M.	PEIGNAUD Kilian	Conseiller
Mme	CHARNAY Clémence	Conseiller

⇒ **Conformément à l'ordre du tableau, sont conseillers communautaires, Dominique DESPRAS, titulaire et Sébastien LAVAL, suppléant.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 09h50

La secrétaire,  
Clémence CHARNAY

Le Maire,  
Dominique DESPRAS